

## Séminaire : Règles de fonctionnement et techniques de gestion des Fonds monétaires (MMFs) dans la réglementation de l'UE et réflexion sur les opportunités de développement en Tunisie.

A remplir soigneusement, scanner et retourner par mail à l'adresse : moez.hadidane@terafinances.com

Date : Séminaire de deux jours le 16 et 17 mars 2022

Lieu : Hotel Golden Tulip El Mechtel

Tarif : 1 400 DT\* HT (TVA 19%)

(\*) Dans le cadre de notre politique de fidélisation, nous vous accordons 10% de remise pour 2 participants, 15% pour 3 participants et 20% pour plus de 3 participants de la même entreprise

(Tous les Champs sont obligatoires)

### 1. Le participant

Mlle  Mr M.  Date de naissance :

Nom :  Prénom :

Adresse personnelle

Code postal :  Ville :

Téléphone :  E-mail :

Niveau d'études :  Fonction dans l'entreprise

Je déclare avoir pris connaissance des « Conditions générales d'inscription » figurant sur le présent bulletin d'inscription.

### 2. L'entreprise ou l'organisme inscrivant le participant

(Ne pas renseigner si l'inscription est prise à titre individuel)

Raison sociale :

Matricule fiscale :

Adresse :

Code postal :  Ville :

► Responsable Formation :  Mlle  Mr M.

Nom :  Prénom :

Téléphone :  E-mail :

Date, signature du responsable de l'inscription et cachet  
de l'entreprise

Le responsable demandeur de l'inscription déclare  
avoir pris connaissance des « Conditions générales  
d'inscription » qui figurent ci-dessous et les accepter  
sans réserve

### 3. Conditions générales d'inscription

#### 3.1. Inscription

L'inscription à la formation est effectuée en utilisant exclusivement le bulletin d'inscription. L'envoi du bulletin à Tera Training vaut inscription et engage le participant / l'établissement donneur d'ordre. Un accusé de réception est adressé par e-mail au participant et au responsable de formation par Tera Training. Les inscriptions sont confirmées dans l'ordre d'arrivée jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles.

#### 3.2. Documents contractuels :

Les factures tiennent lieu de convention professionnelle simplifiée.

Une convention séparée peut être délivrée sur demande. Une attestation de présence peut être fournie sur demande.

Un certificat de suivi de formation est adressé aux participants après la formation.

#### 3.3. Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont Hors Taxes (TVA 19%) et incluent le suivi de la formation, la documentation pédagogique, les déjeuners et les pauses café.

#### 3.4. Règlement :

L'inscription n'est effectivement confirmée par Tera Training qu'à la réception, par virement bancaire, du règlement complet ou au minimum d'une avance de 30%, et ce, au plus tard 48 heures avant le démarrage de la formation. Le complément est dû avant la fin de la formation. Dès la réception du bulletin d'inscription, les coordonnées du compte bancaire de Tera Training sont adressés au demandeur de l'inscription. Tera Training adresse une confirmation de l'inscription dès réception du virement

#### 3.5. Annulation et report

Tera Training se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation en cas de force majeure ou de manque d'inscriptions suffisantes. Dans ce cas, l'inscrit est informé et remboursé de la totalité de son règlement.

En cas de report ne dépassant pas deux semaines au niveau du calendrier de la formation, le participant / établissement donneur d'ordre est avisé préalablement, mais aucun remboursement n'aura lieu sauf preuve d'un préjudice.

En cas d'annulation par le participant / établissement donneur d'ordre, les conséquences financières sont les suivantes :

- Toute annulation intervenant plus de 5 jours ouvrés avant la date du début de la formation donne lieu au remboursement intégral du montant réglé ;
- Pour toute annulation intervenant entre 2 et 5 jours ouvrés avant la date du début de la formation, 30% du tarif d'inscription sera dû par le participant / établissement donneur d'ordre.
- Toute formation commencée sera due intégralement par le participant / établissement donneur d'ordre.
- Aucun report sur une autre session n'est possible.

En cas d'empêchement d'un participant, l'employeur peut lui substituer une autre personne sous réserve d'informer Tera Training.

#### 3.6. Droits de propriété intellectuelle

Les supports de formation mis à disposition des participants sont la propriété exclusive de Tera Training. En conséquence, toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, sans accord préalable expressément notifié par Tera Training est illicite et passible des sanctions pénales prévues par le Code de la Propriété Intellectuelle

#### 3.7. Données personnelles

Les informations personnelles recueillies par Tera Training font l'objet d'un traitement administratif destiné à la gestion de la formation. Elles sont réservées à l'usage des services gestionnaires.

Tera Training : Cabinet privé de formation professionnelle continue - Enregistré auprès du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle Sous le Numéro : 11-2052-21 - Tera Training et le formateur (Moez Hadidane) sont Inscrits sur l'application "MALEK"

TERA TRAINING SUARL

Immeuble Cercle des Bureaux B 1.1.2 - 1<sup>er</sup> étage Centre Urbain Nord -1082 Tunis

Tél : 36 136 775 – GSM : 28 137 856 - Fax : 70 201 338

RNE : 1703229M – Matricule Fiscal : 1703229/M/A/M/000

E-mail : [contact@tera-training.com](mailto:contact@tera-training.com)